



# Pour la cité humaine - Les droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Date : le 29 février 2016

Rédacteur : Pierre RAUZADA  
Co-président des Droits du piéton  
[pierre-henri.rauzada@orange.fr](mailto:pierre-henri.rauzada@orange.fr)  
[www.pietons69.e-monsite.com](http://www.pietons69.e-monsite.com)

Objet : tenir l'engagement pris.

2 Roues / La Métropole – Fiche 02

A l'attention de monsieur Gilles VESCO  
Conseiller délégué aux Nouvelles Mobilités Urbaines – La Métropole

Monsieur,

Je vous écris pour vous demander que soit tenu l'engagement qui a été pris lors de la réunion du 15 juillet 2015.

Petit rappel des faits.

Plusieurs Associations ont été invitées à donner leur avis sur la nécessité de mieux sécuriser les vélos et les piétons dans le tunnel Modes Doux de la Croix-Rousse. En effet, à cause de la très légère bordure existant entre la voie pour piétons et celle pour les vélos, de nombreux petits accidents ont été recensés.

Le 15 juillet dernier, on nous a donc présenté une solution consistant à éviter ces accidents.

Les associations Droits du piéton et Point de Vue sur la Ville ont signifié leur opposition catégorique à cette solution, affirmant que ce serait beaucoup plus un incitateur à franchir ce séparateur « adouci » qu'un vrai séparateur signifiant aux deux catégories d'usagers qu'ils devaient rester dans leur voie réservée.

Cependant, les associations CARPA, FFCT 69 et LYON-VELO ont approuvé ce procédé. Et donc, étant majoritaires, celui-ci a été validé par vous-même.

Néanmoins, j'ai proposé une contrepartie à cette décision, **proposition que vous avez acceptée** devant tous les représentants présents : dans la voie réservée aux piétons, il y aura systématiquement peint au sol un pictogramme représentant un piéton à chaque fois qu'il y a un pictogramme de cycliste dans la voie réservée aux vélos (voir page 2).

Or, **plus de sept mois après cette visite, rien n'a été fait par les Services de la Voirie de la Métropole.**

J'ai d'ailleurs personnellement réitéré cette demande lors de la grande réunion Modes Doux du 18 février dernier, et vous l'avez, devant tous les participants, de nouveau acceptée.

Aussi, mon Association vous demande d'intervenir auprès des Services concernés de la Métropole afin que ces pictogrammes soient enfin peints au sol.

Je vous adresse, Monsieur le Conseiller métropolitain, mes sincères salutations.

Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- Associations CARPA, FFCT 69, LYON-VELO, Point de Vue sur la Ville
- Le Progrès-Quartiers

